

L'IMPARTIAL

FONDE EN 1898
Le seul Journal français de l'île du Prince Edouard.

HEBDOMADAIRE, 8 PAGES.
ABONNEMENT :
Un an.....\$1.00
Six mois..... 50
Trois mois.....30
Les abonnements sont payables d'avance.

Annances 10 cents la ligne
1re insertion, 2 cents la ligne
les insertions subséquentes.

Toutes communications doivent être adressées à

L'IMPARTIAL
TIGNISH, I. P. E.

L'IMPARTIAL

TIGNISH 20 Feb 1902

**ILE DU PRINCE
EDOUARD**

RECENSEMENT DE 1901

La population de l'île du Prince Edouard, selon le dernier recensement, est de 103,259 dont 42,796 sont catholiques. De ce dernier nombre, les Écossais, Irlandais et autres catholiques réunis comptent pour 31,874 et les Acadiens, 13,922. Si, à ce nombre, l'on ajoute la population acadienne des îles de la Madeleine qui s'élève à environ 5,000, nous arrivons à une population acadienne de 18,000 Acadiens dans le diocèse de Charlottetown. Un fait digne de remarque est que durant la dernière décennie, la population de l'île a diminué de 2,041, mais que les Acadiens ont augmenté de plusieurs mille.

Parlement Federal

A Ottawa, l'ouverture de la 2e session du 9e parlement a eu lieu avec le cérémonial accoutumé.

A trois heures, le gouverneur général, précédé d'un brillant état major, prit siège sur le trône et prononça le discours d'ouverture. Le discours contient assez de sujets pour soulever l'intérêt du pays. Nous avons du nouveau dans la loi contre l'anarchie. Le Canada, suivant l'exemple des autres pays civilisés, entre en lice contre cette ennemie de la civilisation. Tous les autres sujets sont plus familiers aux citoyens du pays. Une demande sera faite pour un subsidé de steamers entre le Canada et l'Afrique du Sud, pour augmenter nos relations d'affaires.

M. Brodeur, président, annonça le résultat des élections partielles, des nominations de juges et autres hauts fonctionnaires, puis se fit la présentation des nouveaux députés. Chacune des présentations a été accueillie par un tonnerre d'applaudissements.

Sir Wilfrid a présenté un bill concernant l'administration des serments d'office. Il a proposé ensuite l'ajournement à vendredi de la discussion sur l'adresse en réponse au discours du trône. M. Archie Campbell proposera et le Dr. Béland secondera l'adresse aux Communes, et le sénateur Bègic avec le sénateur Thompson, rempliront les mêmes devoirs lundi, au sénat.

Le comité suivant a été appointé pour nommer les comités permanents de la Chambre : Sir Wilfrid, sir Richard, l'hon. M. Sutherland, M. Borden (Halifax) et M. Haggart. La Chambre s'est ajournée à vendredi et le sénat à lundi.

Après l'ajournement, M. Brodeur a reçu les députés et journalistes dans ses appartements.

Au sénat, six nouveaux sénateurs ont été présentés cet après-midi, et ont pris leur siège.

Abonnez-vous à

L'Impartial.

Assemblée Publique

A ALBERTON

Mardi de la semaine dernière une nombreuse assemblée a eu lieu, à Alberton, en vue d'aviser aux moyens d'arrêter le trafic illégitime des boissons qui règne dans cette ville et dans les districts avoisinants.

Après plusieurs discours où les orateurs firent un appel vigoureux à l'auditoire, la résolution suivante fut proposée et adoptée :

"Whereas, the Canada Temperance Act, excellent as it is is comprehensive enough to include in it the classes of liquor which comes under its jurisdiction which are now flooding the country, even doing more injury than the stronger liquors; and whereas many rum-sellers, by selling stuff under the guise of law, thereby disguising their real business and adding to the confusion of witnesses, making conviction difficult; and whereas all understand the present Provincial Prohibition Act, it will to some extent obviate these difficulties and meet the requirements of temperance much better, therefore, resolved, that this meeting do hereby petition for the abrogation of the Canada Temperance Act, so that the said Provincial Prohibition Act may become the law of the country."

Un comité fut ensuite élu afin de communiquer avec les amis de la tempérance dans les autres parties du comté de Prince et obtenir leurs opinions, leurs sympathies et leur aide active dans la propagation du mouvement.

Les messieurs dont les noms suivent forment ce comité :

L'hon. B. Rogers, Jas. E. Birch, Jas. F. White, Jno. Andrew et D. Montgomery.

Il fut ensuite nommé un comité de vigilance avec le résultat suivant : les Revs. A. E. Burke, W. J. Howard, H. G. Graetz, A. D. Macdonald, M. M. Thos. Wilkinson, A. F. Mathews, Sr., et Jno. Wilkinson.

Enfin une résolution fut adoptée, demandant la nomination d'un comité pour examiner les charges portées contre M. P. Broderick, inspecteur du Scott Act.

Il est bien à souhaiter que ce dernier comité ne se laisse pas circonvenir par des influences indues dans l'accomplissement de ce devoir. La politique doit être tout à fait ignorée dans cette enquête qui est d'une grande importance au bien-être de la société, en général.

Si l'inspecteur du Scott Act s'est acquitté de ses fonctions, de manière à le faire paraître innocent des accusations portées contre lui, qu'on le proclame comme tel, et qu'il soit dit au grand jour qu'il a rempli d'une manière irréprochable les devoirs de son état comme officier. Si, au contraire, il s'est rendu coupable des fautes alléguées contre lui, que la justice se fasse et qu'on aille pas s'échouer sur les récifs de l'influence politique pour le retenir dans ses fonctions. Il n'y a pas d'alternative : les charges portées contre M. Broderick sont vraies ou elles ne sont pas vraies. Si elles sont vraies, qu'on le congédie sans plus de cérémonie ; si elles ne sont pas vraies, qu'on lui laisse occuper sa position et qu'il fasse son devoir selon l'esprit de la loi.

A bas la politique dans une affaire de cette importance. N'importe quels sont ceux qui donnent leur appui à M. Broderick parce que ce dernier récite le même Credo politique qu'eux, que justice soit faite. Si l'inspecteur du Scott Act n'est pas à la hauteur de sa position dans cette capacité, nous le disons encore une fois, qu'il soit mis à la porte. Le bien de la tempérance l'exige.

NE SOUFFREZ PAS DE DOU-
LEURS quand 25 cents peu vous procurer du soulagement en faisant usage du Liniment de Kendrick Kendrick est utile de bien des manières, à la maison et à l'écurie.

Le Plain-Chant

L'ÂME DE NOS EGLISES

L'âme de nos temples catholiques dont la dédicace est célébrée chaque année par une octave de prières, c'est le chant sacré.

Quand le plain-chant est magistralement exécuté, rien ne l'égale en majesté, en religieuse expression. Il faut, à la prière chantée, cette tonalité austère, cette harmonie consonante : "Ch ! la belle, l'exquise, la suave musique ! s'écriait un artiste en sortant de la Messe des morts, chantée en plain-chant à quatre parties, sans accompagnement. Certes, j'admire Mozart et Berlioz, mais que sont leurs savantes compositions auprès de la mélodie plaintive et de la tristesse sublime du chant grégorien ? La dernière invocation du "Kyrie eleison," murmurée "pianissimo par le chœur, a fait passer un frisson dans ma chair."

Et Gounod écrivait dans son testament : "Je désire qu'on n'exécute à mes funérailles d'autres musique que celle du plain-chant."

Cette beauté du plain-chant a été saisie et goûtée, par un ennemi déterminé de l'Eglise, Jean-Jacques Rousseau. Il écrivait : "Il faut n'avoir, je ne dis pas aucune piété, mais je dis aucun goût pour préférer dans les églises la musique au plain-chant."

Jean-Jacques Rousseau était bon musicien, et le juif Halévy ne l'était pas moins, qui s'écriait pourtant : "Comment les prêtres catholiques, qui ont dans le chant grégorien la plus belle mélodie religieuse qui existe sur la terre, admettent-ils dans leurs églises les pauvretés de notre musique moderne ?... Je donnerais toutes mes œuvres pour quelques mélodies grégoriennes."

La musique religieuse doit élever l'âme, lui rendre la paix, le calme, faire oublier toutes les agitations humaines ; bien loin d'agir sur les nerfs et d'exciter les passions, elle inspire des sentiments célestes. Elle est bienfaisante et sereine, paisible et grave, c'est ce qui la différencie essentiellement de la musique théâtrale.

Aussi une grande erreur que d'avoir introduit dans l'Eglise les airs profanes et passionnés des fêtes mondaines. Madame de Sévigné rapporte que Lulli, eutendait à l'église un air qu'il avait écrit pour la scène, s'écria : "Seigneur, je vous demande pardon, je ne l'avais pas fait pour vous !"

Le plain-chant doit rester, pour son caractère liturgique et sa beauté antique. L'âme de nos cérémonies et la mélodie ordinaire de nos offices.

("La Croix,")

La Propagation

DE LA LANGUE FRANÇAISE

La chambre française des députés a voté, par 312 contre 205 le chapitre du budget des affaires étrangères concernant les subventions aux missions catholiques en Orient et en Extrême-Orient dont M. Dejeante demandait la suppression et que la commission proposait de réduire de 100,000 francs.

M. Dulac, ministre des affaires étrangères, défendant le chapitre, s'est adressé au patriotisme de la chambre et lui a demandé d'émettre un vote politique national. Il a ajouté :

"Ce que nous poursuivons en Orient et en Extrême-Orient, c'est la propagation de la langue française. N'oublions pas que les autres nations font des sacrifices énormes pour porter atteinte à notre influence. Ces efforts n'ont pas diminué cette influence. Le nombre des enfants fréquentant les écoles françaises a augmenté. Chaque élève nous coûte 8 francs grâce aux établissements religieux. Pour laisser l'en-

seignement, il faudrait plusieurs millions. N'oublions pas que c'est à la religion que nous devons notre influence. Croyez aussi que l'étranger serait ravi de voir la chambre voter la réduction proposée par la commission."

Ce discours a été très applaudi.

Correspondance

M. le Rédacteur,

Il ne manquait plus que cela. Voilà M. Jos. Oct. Arsenault qui s'en vient s'étaler dans les colonnes du "Patriot" pour nous avertir d'avance qu'il n'est pas l'Acadien de Charlottetown. Mais, M. Arsenault, qui est-ce qui a dit que vous êtes cet homme ? Personne, autres que ceux qui, dans leur intérieur, désirent de tout leur cœur vous traîner dans la boue comme ils veulent traîner les autres Acadiens.

Dans la polémique qui se poursuit, on n'a jamais pensé à vous faire intervenir, M. Arsenault. Toutes nos sympathies vous sont acquises pour l'acte inique qui a été perpétré contre vous en vous chassant de l'inspectorat des écoles françaises.

En vous affichant comme vous le faites dans les colonnes du "Patriot", vous faites preuve d'une fierté déplacée qui n'a pas sa raison d'être.

Il faudra, peut-être malgré nous, venir à croire ce qu'on dit de vous ceux qui ont été les instruments directs à vous faire perdre une position dont les Acadiens étaient tous fiers pour vous : "Jos Oct Arsenault has not the backbone required."

Le dernier bond que vous venez de faire, porte à croire, en vérité, qu'il y a quelque chose dans ce qu'on dit ceux qui vous ont fait subir ce traitement. En effet cela dénote bien peu de "backbone" que d'aller se prosterner aux pieds de ceux qui vous ont donné le coup pied, sans compter que c'est un acte d'amour-propre outré que de se croire le seul Acadien qui sache quelque chose des rouages du bureau d'éducation.

UN ACADIEN.

Ch. town
Ce 17 Fév. 1902.

Mort de Lord Dufferin

Le marquis de Dufferin, ancien gouverneur général du Canada, et qui a rempli plusieurs hautes fonctions dans le service diplomatique anglais, est mort mercredi matin, à sa résidence de Clondeboye, comté de Down, Irlande. Lord Dufferin était malade depuis longtemps. Il s'est éteint doucement, après une nuit d'agonie.

Frederick Temple Hamilton Blackwood, premier comte de Dufferin, naquit en 1826. Il a été tour à tour "lord in waiting" de la Reine, sous secrétaire des Indes, chancelier du duché de Lancaster, gouverneur général du Canada, ambassadeur à St-Petersbourg et ambassadeur à Constantinople en 1881 envoyé spécial en Egypte en 1882 et vice-roi des Indes en 1884. C'était un libéral en politique.

La mort de Lord Dufferin causera un deuil profond dans l'Empire et plus particulièrement au Canada, où son nom est resté cher. Le nom de lord Dufferin rappelle le plus distingué, le plus sympathique, le plus populaire peut être, avec lord Elgin, de nos gouverneurs généraux.

Nous ne saurions oublier, nous, Canadiens français, l'intérêt très vif qu'il portait à notre histoire, à notre race, à notre langue qu'il parlait avec un pur accent parisien.

En Afrique-Sud

Un rapport reçu de lord Kitchener, daté de Prétoria, montre que la semaine dernière a été témoin des pertes les plus lourdes que l'on ait subies des deux côtés depuis plusieurs mois. Lord Kitchener dit que les Boers ont eu 69 tués, 57 soumis et 574 faits prisonniers. Les Anglais ont capturé 480 fusils, un pompon et grande quantité de munitions et de bétail.

La perte la plus sérieuse subie par les Anglais au cours de la dernière semaine a été la capture de 60 wagons trainés par des ânes et escortés par 160 hommes de troupes. A un point situé à 30 milles de Beaufort, ouest de la Colonie du Cap, l'ennemi se précipita sur le convoi et s'en empara avant que l'escorte pût recevoir de l'aide. Les Boers ne purent emmener que 12 wagons, et ils brûlèrent le reste. Dans cet engagement les Anglais ont eu deux officiers et 11 hommes tués et un officier et 47 hommes blessés.

Les Boers ont aussi attaqué un détachement de 100 hommes commandé par le colonel Doran pendant la nuit du 3 février, alors que les Anglais eurent trois officiers et 7 hommes tués et 17 hommes blessés.

Von Donop a surpris le laager de Potgieter, près de Wolsmarstad, Transvaal, le 7 février, tuant trois Boers et en capturant 36 ainsi que 25 wagons et du bétail.

LA SITUATION EN IRLANDE

Une dépêche de Dublin à la Pall Mall Gazette déclare que, "dans les cercles influents, on croit fermement que la United Irish League ne vise à rien moins que la révolution, et que les partisans des méthodes constitutionnelles cèdent lentement mais sûrement à la section de la force physique."

D'après le correspondant, le discours fait par lord Salisbury, mercredi soir à l'Union Constitutional Club, fait espérer au public que le gouvernement est enfin convaincu qu'on ne peut détruire le Home Rule par de bons procédés et qu'il sait quels ravages la ligue a fait en Irlande.

Le correspondant ajoute :

"Les Irlandais qui sont revenus dernièrement des Etats-Unis affirment qu'aucun appui ne sera donné à la cause de déloyauté à moins que les discussions et les scènes en parlement ne fassent place à quelque chose de plus animé en Irlande même. La partie américaine de la campagne est dirigée par des hommes qui sont tous du même caractère que Finerty. La méthode de douceur a fait croire aux paysans que le règne des Anglais touche à sa fin et en vérité, les statuts anglais sont déjà suspendus, et la cour de la ligue est suprême."



Card

Mr. Aubin E. Arsenault, Barrister-at Law, Summerside, will be in Tignish every Saturday, until further notice, between the hours of 1.30 and 3.30 p. m.

Any person having legal business to transact, may find him in his Office, in the L'IMPARTIAL building.

SOME OF THE Bargains

— AT —

E. W. Taylor's SALE

One 18.00 French Clock, real marble case 13.50

One 5 light silver candleabra very handsome for 12.00.

One tall brass finished figured lamp with decorated globe, stands 31 inches high was 14.00 now 10.00

One solid gold curb pattern gents chain was 18.00 now 14.00

One ladies silver long chain 2.00 & 2.50 now 1.60 and 2.00

One 20.00 silver chronograph watch 15.00

Gilt beads that were 40c a string now 25c.

Any of the above sent on receipt of price.

Lots of other goods, a large reduction to clear. We would like our friends, both in town and country, to share in the Bargains we are offering.

Call in and see if there is anything you want.

E. W. TAYLOR

CAMERON BLOCK, CH'TOWN

Pond's Extract
EST RECOMMANDÉ PAR LES MÉDECINS
Depuis un demi de cinquante ans c'est un remède de confiance pour Brûlures, Entorses, Blessures, Meurtrissures, Toux, Rhumes et tous les accidents qui peuvent arriver dans chaque demeure.
ATTENTION—Il n'y a qu'un seul Pond's Extract. Ne manquez pas de vous procurer le véritable qui n'est vendu qu'en bouteilles cachetées, dans une enveloppe de couleur chamois.

CHANSONS AVEC MUSIQUE

A 5 CENTS CHAQUE, 8 POUR 25 CENTS OU 20 POUR 50 CENTS.

Quand on a travaillé.
Quand on n'a pas.
Ma Béatrice.
Le Malin Marseillais.
Le signalement.
On peut s'tromper d'ça.
A Montrouge.
L'Enterrement.
Les Pieds de ma sœur.
Plaisir du Havre.
Le Printemps
La Banque de Monté-Carlo.
Lettre à la momo !
La Mère Canadienne.
Buvons Encore !!
Femmes varie, fol qui s'y fie.
Speech.
A la chapelle.
Vive la Rose.
R'gardez par ci.
Ja marche du Klondyke.
Je n'avais pas rêvé comme ça

O Miledy !
Ca vous fait quéqu'chose
La chanzo i des Matelots.
Marche Lorraine.
Le Re-frain des Vadrouilleurs.
Un Songe, Hélas !
Si vous croyez avoir rêvé.
La Chanson des Pantalons.
C'est gentil d'être venu !

Adressez vos commandes à
ALBERT TURCOTTE,

EDITEUR,
445, rue Rachel, 445,
Montréal, can.

NE SOYEZ PAS TROMPÉ. Obtenez le véritable **Vegetable Worm Syrup** de McLean. Les mères de familles reconnaissent la valeur de ce remède ancien et à toute épreuve.